

→ VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC NOS ÉQUIPES AU SIÈGE SOCIAL OU DANS UNE AGENCE DE PROXIMITÉ ?

VOICI LES GESTES À ADOPTER DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS COVID-19

◆ Avant de vous rendre sur place :

Préparez vos documents et envoyez les de préférence par email avant le rendez-vous.

Si vous avez de la toux et/ou de la fièvre, ou avez été en contact avec une personne présentant ces symptômes : appelez pour annuler votre rendez-vous.



◆ Lors des rendez-vous physiques : (le nombre est limité à 2 personnes maximum par foyer)

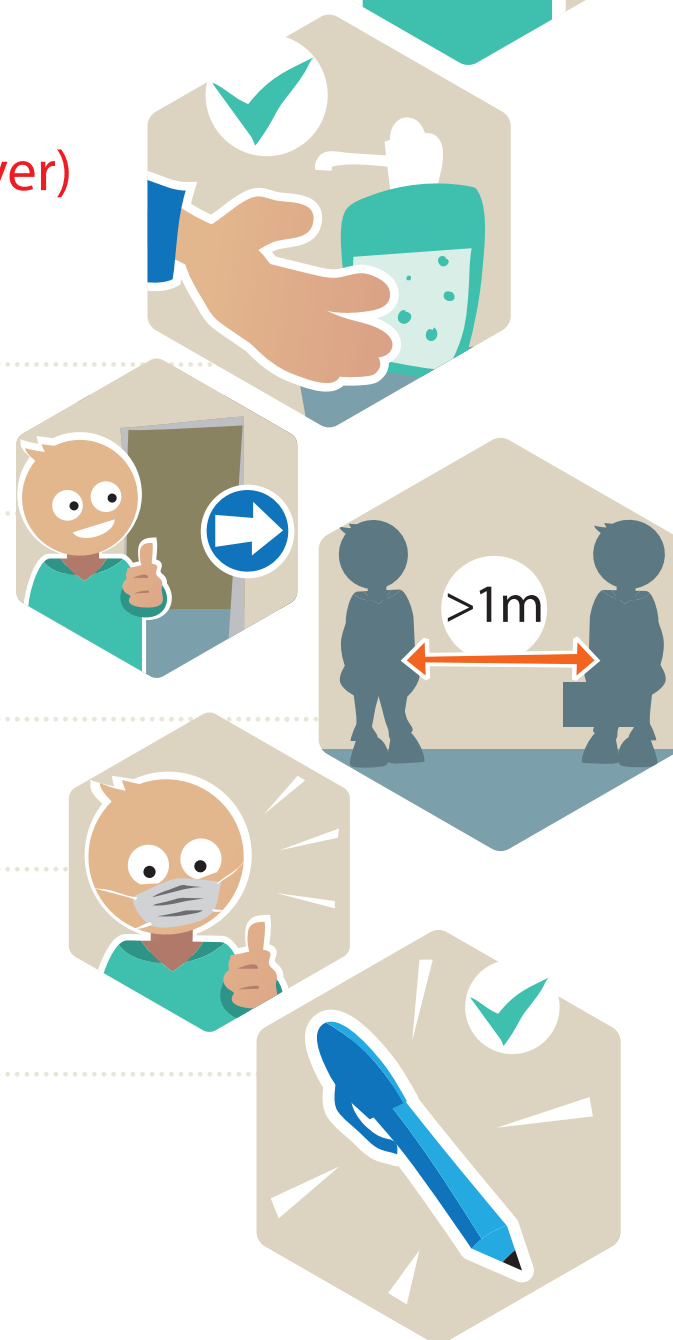
Nettoyez-vous les mains avec du gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée de nos locaux.

Respectez le sens de circulation qui vous sera indiqué.

Gardez une distance supérieure à 1 mètre avec les autres personnes.

Le port du masque est obligatoire.

En cas de signature prévue de documents, venez avec votre propre stylo.



MERCI POUR VOTRE COOPÉRATION.